

**DOSSIER INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 4 décembre 2023**

SALLE Eugène Nicolle

EXAMEN DE 2 DOSSIERS :

- 1 – Demande d’extension des Docks Vauban au HAVRE**
2 – Extension ensemble commercial par la réhabilitation d’un local vacant pour la création d’un magasin Mr Bricolage à GRAND-QUEVILLY

Dossier n° 2023-08 – 10h30 : Demande d’extension des Docks Vauban au HAVRE

Composition de la commission :

- le maire du HAVRE, commune d'implantation, ou son représentant ;
- M. Jean-Baptiste GASTINNE ou M. Florent SAINT-MARTIN ou M. Anthony GUEROUT désignés par le conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dont est membre la commune d’implantation ;
- M. Olivier ROCHE ou Mme Clotilde EUDIER ou M. Alain FLEURET désignés par le conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole chargée du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est située la commune d’implantation ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- M. Pascal LECOURT, vice-président de l’agglomération Fécamp Caux littoral ou M. Anthony GUEROUT, vice-président de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- M. Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou M. Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, ou M. Eric PICARD, maire de Gournay-en-Bray, représentant les maires au niveau départemental ;

Personnalités qualifiées en matière de consommation et protection des consommateurs :

- M. François MARTOT ou Mr Gilbert WAXIN (UFC Que choisir) ;
- M. Hubert GUILBERT ou Mme Catherine MARC (INDECOSA-CG).

Personnalités qualifiées en matière de développement durable et d’aménagement du territoire :

- Mme Valérie LOPES ou Mme Laurie DELACOUR (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ;
- M. Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie).

.../...

Dossier n° 2023-09 – 11h30 : Extension ensemble commercial par la réhabilitation d'un local vacant pour la création d'un magasin Mr Bricolage à GRAND-QUEVILLY

Composition de la commission :

- le maire du GRAND-QUEVILLY, commune d'implantation, ou son représentant ;
- M. Abdelkrim MARCANI, vice-président de la métropole Rouen Normandie ou Mme Nadia MEZRAR, vice-présidente de la métropole Rouen Normandie ;
- M. Djoudé MERABET ou Mme Sylvaine SANTO, désignés par le conseil de la métropole Rouen Normandie chargée du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
-
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- M. Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou M. Anthony GUEROUT, vice-président de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- M. Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou M. Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, ou M. Eric PICARD, maire de Gournay-en-Bray, représentant les maires au niveau départemental ;

Personnalités qualifiées en matière de consommation et protection des consommateurs :

- M. François MARTOT ou Mr Gilbert WAXIN (UFC Que choisir) ;
- M. Hubert GUILBERT ou Mme Catherine MARC (INDECOSA-CG).

Personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :

- Mme Valérie LOPES ou Mme Laurie DELACOUR (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ;
- M. Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie).

-